

Demande de devis

Numéro de l'appel d'offres : NE-Sol61

Date de lancement de l'appel d'offres : 03/11/2026

Filiale : HKI - Niger

Objet : SACS EN POLYPROPYLÈNE

Cher fournisseur,

Helen Keller International (Helen Keller Intl) recherche des fournisseurs éligibles et qualifiés pour fournir leur meilleur devis pour le(s) article(s) ci-dessous. Si vous êtes intéressé, le devis doit être soumis sur papier à en-tête de l'entreprise et signé par une personne autorisée.

- Veuillez vous référer aux conditions générales ci-dessous pour préparer votre devis.
- Veuillez accuser réception de cette demande en signant la déclaration de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous et indiquer votre intention de soumettre un devis.
- Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant cette demande de devis doit être soumise par écrit avant la date limite.
- Les questions et réponses jugées pertinentes pour cette offre peuvent être communiquées par Helen Keller Intl à tous les autres soumissionnaires. Merci.

Tableau des lignes :

Code de l'article/du service	Description des services/matériels	Spécifications	Quantité	Unité de mesure	Date requise	Lieu de livraison par ligne
NUTSPK01	SACHETS SPRINKLE — SACHETS DE MICRONUTRIMENTS	Sac léger : Biodégradable, en polypropylène avec les logos imprimés des partenaires (le ministère de la santé publique, Helen Keller Intl, UNICEF, OMS...), Dimensions : L 44 cm x l 34 cm	9 500	Unité	04/10/2026	Bureau Helen Keller Niamey

Conditions d'éligibilité des fournisseurs :

Cet appel d'offres est ouvert aux entreprises commerciales et non gouvernementales, enregistrées au Niger, capables de fournir et de livrer les produits, et ayant fait preuve d'intégrité et d'éthique commerciale.

Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera aucun contrat à une entreprise qui fait l'objet d'une exclusion, d'une suspension ou d'une proposition d'exclusion, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises ou des dirigeants d'entreprises qui font l'objet d'une exclusion, d'une suspension ou d'une proposition d'exclusion, dans le cadre de l'exécution des exigences de cette activité.

Mécanisme contractuel et conditions de paiement :

Helen Keller Intl émettra un bon de commande au fournisseur.

Après acceptation des biens ou services par Helen Keller Intl, le paiement sera effectué dans les 30 jours suivant la réception de la facture. En cas de retard, Helen Keller Intl déduira 1 % du prix total pour chaque jour de retard de livraison. Le paiement ne sera effectué qu'au fournisseur identifié dans le bon de commande ; il ne sera pas effectué à un tiers ou à un particulier.

Instructions de livraison :

Détails du devis

payé par le bureau :

- Le devis doit porter le numéro de l'appel d'offres ci-dessus ;
- Description détaillée des articles faisant l'objet du devis ;
- Informations sur les frais, le mode et la date de livraison ;
- Informations détaillées sur les assurances et/ou garanties proposées par le fournisseur ;
- Devis en francs CFA BCEAO (XOF), hors taxes, droits d'accise et autres droits ou taxes ;

Coordonnées de l'entreprise :

- Copie de la licence commerciale valide de l'entreprise, certificat fiscal (enregistrement à la TVA), ARF, NIF, RCCM EXPÉRIENCE ;
- Informations sur les performances passées, y compris au moins 3 références professionnelles avec leurs coordonnées.
- Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter directement les références.

Critères d'évaluation :

Les devis seront évalués en fonction du respect des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du service après-vente, du délai de livraison et d'autres critères connexes. Helen Keller Intl sélectionnera l'offre présentant le prix le plus bas et répondant aux spécifications.

Critères d'évaluation - Prix, expérience, délais de livraison

Date limite de soumission :

Le devis doit être soumis à Helen Keller Intl au plus tard le 18/03/2026 à 10h00.

Mode de soumission :

Version papier : soumettre le devis sur papier à en-tête de la société, dûment signé et tamponné par une personne autorisée, et livré au bureau de Helen Keller Intl dans une enveloppe scellée et adressée à

Par voie électronique : signer, tamponner, scanner et envoyer le devis en pièce jointe au format PDF à niger_procurment@hki.org avec copie à :

Durée de validité du devis :

Tous les devis soumis doivent être valables pendant 90 jours à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessous. Cela inclut, sans s'y limiter, les coûts, les prix, les conditions générales, les niveaux de service et toutes les autres informations. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les informations contenues dans la demande de devis et le processus de négociation sont contractuellement contraignantes et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation.

Conditions générales :

- 1) La publication de cette demande de devis ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de HKI, ni n'engage HKI à payer les frais engagés pour la préparation et la soumission d'une offre.
- 2) Les pièces jointes à la présente demande de devis sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
- 3) HKI peut contacter les soumissionnaires afin de confirmer le nom de la personne à contacter, l'adresse, le montant de l'offre et de vérifier que l'offre a bien été soumise dans le cadre de cet appel d'offres.
- 4) Fausses déclarations dans l'offre : les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, exactes et exhaustives, comme l'exigent le présent appel d'offres et ses pièces jointes.
- 5) Divulgaration des conflits d'intérêts : les soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à la publication, à l'examen ou à la gestion de cet appel d'offres et de l'attribution prévue. Le fait de ne pas fournir une divulgation complète et ouverte peut amener HKI à réévaluer la sélection d'un soumissionnaire potentiel.
- 6) Droit de sélection/rejet : HKI se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle juge, à sa seule discrétion, qualifiées pour des devis concurrentiels et de mettre fin aux négociations sans encourir aucune responsabilité. HKI se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans fournir d'explication.
- 7) Droits réservés : Les réponses aux demandes de devis deviennent la propriété de HKI. HKI se réserve le droit, à sa seule discrétion :
 - De disqualifier toute offre sur la base du non-respect par le soumissionnaire des instructions de l'appel d'offres ;
 - De renoncer à toute dérogation du soumissionnaire aux exigences du présent appel d'offres qui, de l'avis de HKI, n'est pas considérée comme un défaut important nécessitant le rejet ou la disqualification, ou lorsque cette renonciation favorise une concurrence accrue ;
 - De prolonger le délai de soumission de toutes les réponses à la demande de devis ;

- De mettre fin ou de modifier le processus d'appel d'offres à tout moment et de relancer l'appel d'offres ;
- Attribuer un marché sur la base de l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
- Attribuer des marchés partiels pour des biens/activités ; et/ou attribuer plusieurs marchés.

Certification des conflits d'intérêts (COI) des fournisseurs et confirmation de l'intention de soumissionner :

Le code de conduite et la politique éthique de HKI exigent une divulgation complète et transparente dans le cadre des procédures d'approvisionnement. Les employés de HKI doivent éviter tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts, divulguer intégralement leurs actions ou leurs relations avec des fournisseurs, sous-traitants ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou recevoir des cadeaux de la part d'un fournisseur ou d'un fournisseur potentiel. Le fournisseur s'engage soit : 1) à divulguer tout conflit d'intérêts de ce type ; soit 2) à affirmer, au mieux de ses connaissances, informations et conviction, qu'aucun employé de HKI, ni aucune personne associée à un employé de HKI, n'est employé, directeur, cadre, consultant ou n'a d'intérêt financier, direct ou indirect, dans l'organisation du fournisseur, ou n'a reçu ou ne recevra d'avantage financier, direct ou indirect, du fait de l'attribution d'un contrat dans le cadre de la présente appel d'offres. Aux fins de la présente attestation, les personnes « associées » comprennent, sans s'y limiter : le conjoint, le partenaire domestique, les enfants, les parents ou les frères et sœurs, les beaux-parents, les neveux, les nièces et les membres de la famille élargie. Toute déclaration matériellement fausse faite dans le cadre de la présente attestation et/ou tout manquement à l'obligation de diligence raisonnable dans la vérification des informations faisant l'objet de la présente attestation peut entraîner la non-réponse du fournisseur aux fins de l'attribution du marché. Le fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de HKI qui pourrait créer une apparence de conflit d'intérêts, qu'il réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu ou qu'il a divulgué tout conflit d'intérêts par écrit (veuillez joindre la divulgation séparément) ; il accuse réception de la présente demande de devis et confirme ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la demande de devis.

Nom du fournisseur :

Représentant autorisé du fournisseur :

Titre du représentant autorisé du fournisseur : Date
:

Signature du représentant autorisé